L'usine AZF a explosé le 21 septembre 2001. Le bilan: 30 morts et 2500 blessés. (AFP)

Après l'explosion la population a découvert au sol un cratère de 10 mètres de profondeur et de 50 mètres de diamètre. (AFP)

Immeuble endommagé par l'explosion. Les dégâts n'ont toujours pas été réparés et de nombreux dossiers restent en suspens. (AFP)

Huit ans après, l'explosion de l'usine AZF reste couverte de mystères

FRANCE

Le procès de la catastrophe de l'usine chimique s'ouvre aujourd'hui devant le Tribunal correctionnel de Toulouse.

ALAIN JOURDAN

21 septembre 2001, 10 h 18... A Toulouse, huit ans après, personne n'a oublié le bruit de l'explosion, l'odeur acre et les images de lendemain de guerre. La population reste profondément traumatisée par ce qu'elle a vécu. En une fraction de seconde, l'usine chimique a volé en éclats, laissant au sol un cratère de 10 mètres de profondeur et 50 mètres de diamètre. Une scène de guerre avec son cortège de drames humains. Le bilan de cette apocalypse: 30 morts, 2500 blessés, 30 000 logements endommagés.

Le temps n'a rien effacé. «L'émotion est intacte», raconte Franck Hériot, auteur de *AZF, l'enquête assassinée*, paru chez Plon ces jours derniers. «Plus de 5000 personnes souffrent toujours de troubles psychologiques», poursuit le journaliste, qui n'exclut pas quelques rebondissements durant le procès, qui doit durer quatre mois. Sur le banc des accusés, Serge Biechlin, ancien directeur d'AZF, et la société Grande Paroisse, propriétaire de l'usine (filiale du groupe Total), en qualité de personnes morales poursuivies pour «homicides et blessures involontaires», «destructions de biens et dégradations involontaires par l'effet d'une explosion».

«Plus de 5000 personnes souffrent toujours de troubles psychologiques»

FRANCK HERIOT, AUTEUR DE AZF, «L'ENQUÊTE ASSASSINÉE»

Depuis huit ans, la thèse officielle est celle d'une explosion due à un mélange accidentel de composés chimiques avec du nitrate d'ammonium. Un scénario qui n'emporte pas, aujourd'hui encore, l'adhésion de tous les experts. La population, elle, reste convaincue qu'on a tout fait pour lui cacher la vérité. L'empressement du procureur de l'époque, Michel Bréard, à exclure la possibilité d'un attentat a nourri le doute et alimenté les rumeurs les plus folles. Les fuites à propos d'une note des renseignements généraux sur un employé musulman mort dans l'explosion «vêtu comme un kamikaze» et les nombreuses révélations sur les failles de l'enquête ont emporté la conviction des Toulousains.

La population, qui manifestait en septembre 2001, reste convaincue qu'on a tout fait pour lui cacher la vérité. (AFP)

Débat d'experts

«C'est vrai qu'il a un problème. Tout ce qui n'allait pas dans le sens de la thèse officielle a été écarté», explique Franck Hériot. Un policier aurait même démissionné parce qu'on lui reprochait de trop s'intéresser à la piste de l'attentat. Son témoignage est très attendu. Avocat de la famille d'une des victimes tuées lors de l'explosion, l'avocat Thononais Georges Rimondi ne croit pas du tout à un attentat. «Pour la bonne et simple raison qu'il n'y a jamais eu de revendication. La thèse de l'accident est la seule vraisemblable et intellectuellement acceptable», explique-t-il. Ce que redoute ce pénaliste aguerri, c'est le long débat d'experts, qui s'annonce comme l'un des temps forts de ce procès hors norme: 3000 plaignants, 1600 parties civiles, 200 témoins, 50 avocats, une salle de 1000 places... «S'il y a trop de doutes, il n'y aura pas de coupables», s'inquiète Georges Rimondi. Les Toulousains, eux, attendent la vérité.